



CONSEIL DE PARTICIPATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU MARDI 06 DECEMBRE 2016

Ordre du jour

1. Population scolaire
2. Rapport d'activités

Points ajoutés à la demande des représentants de l'AP de Grez-Centre :

3. Classes d'immersion : qu'en est-il de l'avancement des travaux à l'académie ? Quelle sera la politique d'inscription des futurs élèves qui voudront s'inscrire en immersion (des élèves seront-ils "prioritaires", comme ceux déjà inscrits en maternelle, voire même en classe d'accueil) ? Vu l'afflux des inscriptions en accueil, notamment par des familles totalement intéressées par l'immersion (60 enfants l'année passée), comment cet afflux va-t-il être géré vu les 24 places disponibles ?
4. Beaucoup de parents déplorent la réduction, au fil des ans, des activités culturelles et autres sorties. Comment serait-il possible de favoriser ces activités qui participent à l'ouverture à la citoyenneté, au savoir-vivre ensemble et à l'épanouissement des enfants ? Tant les parents que les professeurs sont favorables à ces sorties.

Présents :

1. Membres de droits

Madame Sybille de COSTER –BAUCHAU, Députée-Bourgmestre
Madame Valérie VANBEVER, Membre de droit, Echevine de l'enseignement et de la jeunesse
Madame Ingrid PRINCEN, Directrice Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever

2. Membres effectifs

Monsieur Pierre BARBIER, Représentant l'environnement social, économique et culturel
Monsieur Didier CHATELLE, Représentant le personnel administratif et ouvrier
Madame Hélène GILLEKENS, Enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
Madame Vanessa DELCHAMBRE, Enseignante primaire, Implantation de Néthen
Madame Amal ALAOUI, Représentant parents, Implantation de Grez-Centre
Monsieur Quentin DUPONT, Représentant parents, Implantation de Grez-Centre
Madame Corine GORET, Représentant parents, Implantation de Pécrot

3. Membres suppléants

Madame Allison LEFEBURE, Enseignante primaire immersion, Implantation de Grez-Centre

Madame Françoise FOURNY, Enseignante primaire immersion, Implantation de Grez-Centre

Madame Kim BAUGNIET, Enseignante maternelle, Implantation de Pécrot

Monsieur Stéphane SIMON, Représentant parents, Implantation de Pécrot

Madame Ingrid Princen accueille les membres de l'assemblée et propose de faire un tour de table afin que chaque membre se présente. Suite à quelques départs, deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil de participation : Monsieur Quentin Dupont, représentant les parents de l'implantation de Grez-Centre et Monsieur Stéphane Simon, représentant les parents de l'implantation de Pécrot.

1. Population scolaire :

Madame Princen informe des chiffres actuels de la population scolaire (cf. tableau ci-dessous).

On voit que l'école se porte bien et que la population scolaire demeure stable voire en augmentation.

En outre, on sait d'ores et déjà qu'une vingtaine d'enfants rejoindront encore la classe d'accueil à Grez-Centre tandis que 6 nouvelles arrivées sont encore attendues à Pécrot.

GREZ-DOICEAU

Maternel

	Filles	Garç.	Total
M1A(A)	9	12	21
M1B(A)	8	7	15
M1C(A)	10	7	17
M1D(A)	9	13	22
M2A(A)	11	15	26
M2B(A)	3	4	7
M2C(A)	3	2	5
M3A(A)	7	15	22
M3C(A)	8	15	23
Total maternel	68	90	158

Primaire

	Filles	Garç.	Total
P1A(A)	7	3	10
P1B(A)	6	14	20
P1C(A)	10	13	23
P2A(A)	8	12	20
P2B(A)	5	5	10
P2C(A)	15	10	25
P3A(A)	10	13	23
P3B(A)	12	10	22
P4A(A)	14	10	24
P4B(A)	16	9	25
P5A(A)	12	10	22
P5B(A)	11	11	22
P6A(A)	10	5	15
P6B(A)	13	8	21
Total primaire	149	133	282
Total GREZ-DOICEAU	217	223	440

NETHEN

Primaire

	Filles	Garç.	Total
P1(B)	1	3	4
P2(B)	5	2	7
P3(B)	7	1	8
P4(B)	5	3	8
P5(B)	5	5	10
P6(B)	4	4	8
Total primaire	27	18	45
Total NETHEN	27	18	45

PECROT

Maternel

	Filles	Garç.	Total
M1(C)	7	6	13
M2(C)	6	6	12
M3(C)		5	5
Total maternel	13	17	30
Total PECROT	13	17	30

Total école **257** **258** **515**

2. Rapport d'activités :

Rapport d'activités TRIENNAL concernant l'Enseignement fondamental ordinaire et spécialisé

*Concernant l'année scolaire 2015/2016
Réalisé le 30/11/2016*

N° FASE de l'établissement : 0605

Etablissement : Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever – Implantations de Grez-Centre, Pécrot et Nethen

Adresse : Rue du Pont au Lin, 22

Code postal : 1390

Localité : Grez-Doiceau

Tél. : 010/84.83.60

Fax: 010/84.83.69

Email : ec000605@adm.cfwb.be

Direction : Ingrid Princen

Réseau : officiel subventionné

Pouvoir organisateur : Administration communale

Adresse : Place Ernest Dubois, 1

Code postal : 1390

Localité : Grez-Doiceau

Le présent rapport a été soumis au Conseil de Participation le 06 décembre 2016
Les commentaires sont annexés au présent rapport.

Le rapport a été transmis au Pouvoir Organisateur le 30 novembre 2016

1. Le bilan des mesures prises dans le cadre du projet pédagogique du PO et du projet d'établissement afin d'atteindre les objectifs généraux définis à l'article 6 :

Article 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le projet d'établissement et le règlement d'ordre intérieur seront amendés et tiendront compte des sanctions à prendre en ce qui concerne le cyber-harcèlement. Nous souhaitons en outre mettre en place un comité disciplinaire afin de pouvoir analyser et prendre les bonnes décisions quant aux sanctions et réparations.

2. Questions du Conseil de participation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Taux de réussite et d'échec dans l'enseignement ordinaire :

	Taux de réussite	Nombre échecs	Commentaires
Maternelle	100 %	0	
1 ^{er} degré	98,7	2	
Degré moyen	100 %	0	
Degré sup.	100 %	0	

4. Taux de réussite et d'échec dans l'enseignement spécialisé :

	Taux de réussite	Nombre échecs	Commentaires

5. Recours contre les décisions des conseils de classe et résultats de cette procédure. Si aucun noter NEANT :

Nom de l'élève	Décision du conseil de classe	Motivation du recours	Résultats du recours
	Néant		

6. Recours contre les décisions de refus d'attribution du CEB :

Nom de l'élève	Décision du conseil de classe	Motivation du recours	Résultats du recours
	Néant		

7. Nombre et motivations des refus d'inscription. Si aucun noter NEANT :

Nom de l'élève	Motivation du refus
	Néant

8. Formation continuée des enseignants de l'établissement :

Organisée par :			
ICF : Inspection de la CF/ R = Réseau / E = interne à l'Établissement			
	ICF	R	E
Formations	Indiquez le nombre de demi-journées – enseignants dans chacune des rubriques pertinentes pour votre établissement		
Pédagogiques	70	136
Relationnelles
Aux médias et aux NTIC	8
Spécifiques à la direction	2	8

Organisation de l'établissement suite à l'absence d'enseignants en formation.

Détaillez brièvement la nature des difficultés et des solutions apportées dans l'encart ci-dessous

Difficulté rencontrée	Solution que vous y avez apportée
Le remplacement des titulaires en formation	Remplacement des titulaires par du personnel extrascolaire le matin et l'après-midi, répartition des enfants dans différentes classes

9. Bilan des innovations pédagogiques mises en œuvre :

Remarque : Ne faites figurer sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, mises en œuvre pour la première fois durant l'année scolaire écoulée non encore abordées dans une rubrique précédente.

L'objectif général de cette section est de dégager les innovations pédagogiques les plus significatives.

Sensibilisation à l'expression écrite et à la continuité des apprentissages à travers tous les cycles, du maternel au primaire – mise en œuvre sur les trois implantations en collaboration étroite avec l'inspection primaire.

Sensibilisation au civisme (formation M.E.G.A – Mon Engagement pour Garantir l'Avenir – pour les sixièmes primaires)

Création d'une capsule Cyber-harcèlement (P5/P6)

Méthode pilote de prévention du dos en milieu scolaire afin de sensibiliser les jeunes à cette problématique

10. Bilan des démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage :

- **Tutorat de condisciples au sein d'une même classe / entre deux cycles**
- **Psychomotricité dans les classes maternelles - 2 périodes par semaine et poursuite de certains exercices en P1/P2 (pour fortifier la main)**
- **Ecole de devoirs à l'Espace Jeunes de Grez-Doiceau et à Nethen**
- **Aide bénévole aux enfants plus fragiles**
- **Intégration, dès l'accueil, de logopèdes afin de pratiquer un dépistage précoce et en assurer une évolution adéquate**
- **Collaboration avec le Centre P.M.S., le S.A.J. et le S.P.J.**

- Pour l'enseignement ordinaire :

Au moyen du tableau ci-dessous, détaillez brièvement les mesures prises dans la grille et hors grille horaire (cochez la (les) case(s) adéquate(s)).

Table des abréviations :								
En = Enseignants								
Ma = Maîtres d'adaptation								
Dir = Direction								
Pms = Centre psycho-médico-social								
P = Parents								
B/Ass = Bénévoles et Associations diverses (Asbl, et autres)								
Démarches mises en place	Dans la grille horaire	Hors grille horaire	Intervenants					
			En.	Ma.	Dir.	Pms.	P.	B/Ass.
Remédiation (méthode non précisée)	X	o	X	X	o	X	X	X
Groupes restreints	o	o	X	X	o	o	o	o
Groupes verticaux	o	o	o	o	o	o	o	o
Groupes de besoin	X	o	o	o	o	o	o	o
Etude dirigée			X	o	o	o	o	o
Ecole des devoirs			o	o	o	o	o	X
Tutorat de professeurs	o	o	o	o	o	o	o	o
Parrainage par les grands élèves	X	o	o	o	o	o	o	o
Méthodes de travail	o	o	X	o	o	o	o	o
Fichiers auto-correctifs	X	o	X	o	o	o	o	o
Autres (à détailler ci-après)	o	o	o	o	o	o	o	o

Commentaire sur les démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage :

Pratique du *Brain Gym* qui permet aux enfants d'être davantage concentrés – création de cartes mentales afin de faciliter l'étude – Initiation à la Gestion mentale : mode d'emploi des différentes intelligences

- Pour l'enseignement spécialisé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11. Bilan des démarches entreprises pour favoriser l'orientation des élèves :

- Pour l'enseignement ordinaire :

1 : A la fin de la 6^{ème} année :

Moment où se situe l'aide à l'orientation	Nature des actions	Partenaires (cochez la(les) case(s))		
		L'école	PMS	Autres (1)
6 ^{ème} année	Information	o	o	o
	Autres actions d'aide au choix (par ex. : testing individuel ou collectif, animation de groupe...) à détailler ci-dessous (2)	o	o	o

Détail (1)

Nous estimons que le choix d'un établissement relève de l'autorité des Parents. Néanmoins, nous distribuons l'invitation à la soirée d'information des écoles officielles. Nous informons à la demande sur le choix proposé par les différents réseaux.

Détail (2)

Néant

2 : De l'école maternelle à la fin de la 5^{ème} année :

Moment où se situe l'orientation			Orientation vers l'enseignement spécialisé	
			Nombre d'élèves pour lesquels une démarche a été entamée (indiquez le nombre)	Nombre d'élèves pour lesquels la démarche a abouti (indiquez le nombre)
1^{ère} E T A P E	1 ^{er} cycle	1 ^{ère} maternelle	0 élève	0 élève
		2 ^{ème} maternelle	0 élève	0 élève
	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} maternelle	1 élève	1 élève
		1 ^{ère} année	1 élève en intégration	1 élève
		2 ^{ème} année	0 élève	0 élèves
	2^{ème} E T A P E ↓	3 ^e cycle	3 ^{ème} année	1 élève en intégration
4 ^{ème} année			2 élèves en intégration	2 élèves
4 ^e cycle ↓		5 ^{ème} année	2 élèves en intégration	2 élèves

- Pour l'enseignement spécialisé :

.....
.....

12. Bilan des pratiques en vigueur en matière de travaux à domicile à la deuxième étape du continuum pédagogique défini à l'article 13 :

- Pour l'enseignement ordinaire :

Si votre école a choisi de demander des travaux à domicile, veuillez compléter les tableaux ci-dessous :

1. Planification des travaux (délai) (indiquer un ordre de priorité de 1 à 4)		
	De 8 à 10 ans	De 10 à 12 ans
Délai de 1 jour	2	2
Délai de 2 ou 3 jours	3	3

Délai d'une semaine	1	1
Délai de plus d'une semaine	4	4
2. Correction à caractère formatif		
Quelles sont vos pratiques (exposez-les brièvement ci-dessous)		
Une <u>correction individuelle</u> par l'enseignant.		
Une <u>correction collective</u> pour un point qui a posé problème ou pour rafraîchir la mémoire des élèves, par exemple avant un contrôle.		
De nouvelles leçons sont construites à partir des erreurs des enfants.		

3. Communication aux parents à propos des travaux à domicile (<i>cochez la(les) case(s) adéquate(s)</i>)		
	De 8 à 10 ans	De 10 à 12 ans
Réunion parentale collective	X	X
Entrevue parentale personnalisée, individuelle	X	X
Communication via le journal de classe	X	X
Classes ouvertes	o	o

- Le cas échéant, dans l'enseignement spécialisé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13. Bilan des initiatives prises en collaboration avec les partenaires externes à l'établissement en matière artistique, culturelle et sportive :

- **Journée sportive par cycles, toutes écoles de l'entité confondues, au Hall omnisports de Grez-Doiceau**
- **Pro-vélo pour P5**
- **Piscines en maternelle et en primaire (Nethen)**
- **Eveil musical en maternelles, grâce à la participation financière des AP.**
- **Diverses activités sur le thème de l'année, à savoir l'espace :**
Planétarium
Musée de l'eau
Space Center
- **Théâtres (Benoit Marenne, Les 4 mains, Centre culturel d'Ottignies et Madame Clown)**
- **Une journée linguistique (néerlandais) et culturelle à Malines**
- **Muséobus à Grez-Doiceau et Nethen**
- **Cap-Sciences**
- **Avocat dans l'école**

14. Bilan des initiatives prises en matière d'éducation aux médias, à la santé et à l'environnement :

- **Animations CAP Sciences pour P5 et P6 (Nethen et Grez)**
- **Animations « l'Ecole du dos » en P3**
- **Animations diététiques (TCO)**
- **Animations cyber-harcèlement en P5 – P6**
- **Animations notre corps en maternelles**

15. Bilan des initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'établissement des élèves issus de l'enseignement spécialisé :

Types d'enseignement	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves en intégration permanente totale	Nombre d'élèves en intégration permanente partielle	Nombre d'élèves en intégration temporaire
Type 1				
Type 2				
Type 3	1	1		
Type 4	1	1		
Type 5	1	1		
Type 8	3	3		
<p>Atouts de l'intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Malgré les troubles instrumentaux et comportementaux, l'enfant a les capacités intellectuelles et affectives requises pour effectuer une scolarité normale. b. Réintégrer un enseignement ordinaire en respectant les règles imposées au sein de l'école sans perturber le bon fonctionnement de la classe 				
<p>Défis à relever, difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Certains aménagements sont indispensables : utilisation quotidienne de l'ordinateur, augmenter la confiance en soi b. Parvenir à maintenir un cadre strict et ne pas lâcher les rênes tout en tenant compte de tous les paramètres 				

16. Bilan des moyens mis en œuvre pour organiser le parcours en trois ans du premier degré de l'enseignement secondaire :

.....

Madame Princen ajoute que suite au rapport réalisé par l'inspecteur, Monsieur Eric Lejeune, l'an dernier – visite des différentes classes essentiellement autour de l'expression écrite –, il a été évidemment tenu compte de ses conseils et de ses remarques.

Madame Goret s'étonne que les enfants n'aient pas reçu de bulletin au mois de novembre. Madame Princen explique qu'il s'agissait précisément d'une demande de l'inspecteur. Toutefois, compte tenu des réactions, nous nous sommes rendu compte que cela amenait à considérer une période trop longue. Pour l'an prochain, nous maintiendrons donc le choix de trois bulletins annuels, mais le premier bulletin sera remis dans le courant du mois de novembre et les tests seront réalisés ensuite, en décembre.

3. Immersion

Mesdames Vanbever et de Coster-Bauchau informent l'assemblée du fait que le début des travaux devrait se situer en février 2017. (La promesse de subsides de 400.000 € est maintenue et le projet a obtenu un avis favorable. Un entrepreneur a d'ores et déjà été désigné et seule la signature du ministre doit encore intervenir avant de commencer les travaux)

Selon un planning idéal, le gros œuvre devrait durer plus ou moins six mois, après quoi, tout ce qui concerne les finitions du chantier (peintures etc.) devra encore être réalisé par les ouvriers communaux. On peut dès lors estimer que le bâtiment pourrait être prêt aux alentours de janvier 2018. Mais il est évident que si ce chantier devait prendre quelques mois de retard, les classes d'immersion seraient transférées à l'Académie à la rentrée de l'année scolaire 2018 – 2019.

Quant au choix des classes qui y seront installées, il n'a pas encore été décidé. L'option de choisir le cycle supérieur – immersion et filière classique – peut encore être envisagée. Le P.O. reviendra en tout état de cause vers la direction et les représentants des parents au moment opportun.

En ce qui concerne les nouvelles inscriptions en immersion, le décret est très clair : il n'y a aucune pré-inscription possible. Tous les parents ont été clairement prévenus du fait que l'inscription dès la classe d'accueil à Grez-Doiceau n'ouvrait en aucun cas la garantie d'une place en immersion à partir de la troisième maternelle. Il est donc important, souligne Madame de Coster-Bauchau, que les représentants des parents répercutent cette information et insistent sur ce point car des rumeurs assez fantaisistes circulent...

Cela étant, il est bien évident qu'on ne fera plus de publicité pour l'immersion et que tous les parents de l'école seront informés en temps utile des dates d'inscription en immersion (après les vacances de Pâques).

Monsieur Dupont signale que d'après un petit sondage à l'école, sur les 55 enfants de première maternelle, trente seraient demandeurs pour l'immersion, nombre auquel il faudra ajouter les éventuels demandes venant de Pécrot...

Monsieur Simon souligne que l'école propose un cours de néerlandais dès la troisième maternelle... et qu'on peut également mettre en avant cet atout non négligeable. Madame de Coster-Bauchau confirme qu'en effet, un professeur de néerlandais est pris en charge par la Commune pour donner cours de la troisième maternelle à la quatrième primaire (l'enseignement du néerlandais n'est officiellement au programme, et donc subventionné, qu'à partir de la cinquième primaire).

4. Activités culturelles et sorties

Madame Vanbever explique que compte tenu des difficultés financières éprouvées par certains parents, le P.O. a souhaité établir un plafond pour les dépenses annuelles et ne pas dépasser les 40 € en primaire et les 35 € en maternelles pour les sorties, ces sommes s'ajoutant aux frais des classes de dépaysement qui ont lieu tous les deux ans.

Madame de Coster-Bauchau ajoute qu'en Flandres, une facture globale pour tout le cursus scolaire est prise en compte, système dont on pourrait s'inspirer. De plus, en 2013, à la fin de l'année scolaire, on a constaté un déficit de 6.000 € de factures impayées par les parents. On essaie donc aussi de trouver des activités moins onéreuses qui ne sont évidemment pas moins intéressantes pour les enfants et peuvent être exploitées d'un point de vue pédagogique. De plus, malgré l'existence de ce plafond de dépenses, de nombreuses activités extérieures ont été proposées, ainsi par exemple pour la seule année 2015-2016, le musée d'interprétation archéologique du BW, le préhistosite de Ramioul, les grottes de Han, le Théâtre des 4 mains, la visite du MIM à Bruxelles, Cap Sciences, des ateliers de Jeunesses Musicale, Madame Clown, un voyage en Pataphonie, l'école du cirque du BW, le parc animalier Planckendael etc.

De plus, à la demande des parents, les classes de Fagnes ont été remises en place et les classes vertes comme les classes de neige sont maintenues au cycle moyen et au cycle supérieur.

Monsieur Dupont et Madame Alaoui remercient au nom de l'AP de la rénovation de la cour de récréation en maternelles.

5. Pécrot

Le 29 novembre, au nom des parents de l'implantation de Pécrot, madame Goret a adressé un courriel à la direction de l'école. Divers points dudit courriel ne relevant pas du Conseil de Participation, réponse lui a été adressée directement le 30 novembre.

Monsieur Stéphane Simon souhaite néanmoins que l'un des points soulevés figure au procès-verbal du conseil de participation.

1. Sécurité à la sortie de l'Ecole et autour de l'école.

1.1 Il y a beaucoup de voitures qui passent à grande vitesse sur la route de l'école. Nous avons remarqué que les chaines qui reliaient les poteaux devant la grille ne sont plus attachées et que le poteau est renversé. Serait-il possible de les remplacer ? Cela permet déjà de bloquer l'accès direct à la rue lorsque les enfants sortent de l'école.

1.2 Il y a bien un poteau sur la rue annonçant l'école en venant de Nethen mais aucun poteau venant d'Archennes. Beaucoup de personnes ne savent pas que l'on passe devant une école en venant de Grez. Possibilité de rajouter un poteau?

1.3 Les trottoirs : Les trottoirs sont dans un très mauvais état et vous n'êtes pas sans savoir qu'une maman d'élève est malvoyante. Lorsqu'elle amène son enfant à l'école accompagnée de son chien c'est un vrai parcours danger car soit des voitures se garent sur les trottoirs soit les trottoirs sont complètement défoncés. Cette personne n'a pas d'autre choix que de se mettre sur la voie publique avec la poussette. Une possibilité ?

1.4 Possible de demander la présence d'un policier et /ou de rajouter un casse vitesse ?

Madame de Coster-Bauchau note ces remarques et répond que les problèmes de mobilité sont de véritables casse-tête qui doivent être envisagés dans un projet plus global... et réfléchis avec Monsieur Luc Coisman, échevin de la mobilité. Toutefois, certains aménagements relativement simples peuvent déjà être envisagés (« poteau-crayon » signalant une école voire barrières rouge et jaune comme celles qui ont été placées Chaussée de Jodoigne aux abords de l'école de Grez-Centre...). On fait tout ce qu'on peut pour ralentir les automobilistes à certains endroits mais un trafic important de simple transit demeure peu sensible à ces aspects pourtant essentiels pour la sécurité.

Madame Vanbever se fait l'écho d'un projet initié par une conseillère communale, projet qui vise à mettre en place un lever de drapeau par exemple une fois par mois... Projet qui pourrait facilement s'inscrire dans le cadre du nouveau cours d'EPC. Les représentants de l'AP l'évoqueront lors de leur prochaine réunion du 18 janvier et informeront l'échevine par la suite.

Madame Princen remercie l'assemblée pour sa participation et souhaite à tous et à chacun d'excellentes fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 21h35

Fait à Grez-Doiceau, le 12 décembre 2016

Le Secrétaire,

La Présidente,

Didier CHATELLE

Ingrid PRINCEN